Réf. Farde e-Assemblées : 2701021

N° OJ : **47**

Projet d'Arrêté - Conseil du 16/03/2026

Objet : Tourisme 2026.- Subside à l'asbl Brussels By Night Federation.- Brussels Open Airs 2026.- Montant : 50.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983, loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001, arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions; Application de la loi du 14 novembre 1983;

Considérant les besoins de l'asbl "Brussels By Night Federation";

Vu les crédits prévus à l'article 56110/33202 du budget ordinaire 2026;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

ARRETE :

Article unique : Octroyer un subside spécifique de 50.000,00 EUR à l'asbl "Brussels By Night Federation" pour l'appel à projet "Brussels Open Airs 2026".- Article 56110/33202 du budget ordinaire 2026.

Annexes :